

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-181

présenté par

Mme Blanc, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu et Mme Besse

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	1 500 000 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	1 500 000 000
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	1 500 000 000	1 500 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Notre système d'éducation et de formation est inefficent. Cette situation hypothèque notre avenir, car la puissance de l'économie d'un pays et son rayonnement international dépendent directement du niveau de qualification de ses habitants.

L'effondrement du niveau des élèves français est attesté par une multitude de classements internationaux.

On peut discuter des heures de la qualité du thermomètre et des différents critères de classement mais il est une certitude de base, cette certitude est que la maîtrise des savoirs fondamentaux : LIRE ÉCRIRE COMPTER entre pour une part énorme dans la poursuite, non seulement de la scolarité mais aussi de la vie entière.

Il est donc primordial que les élèves entrant au collège maîtrisent parfaitement ces savoirs, cela passe par la méthode, cela passe aussi par les moyens, l'idée étant de déplacer les crédits que le secondaire use à revenir sur ces savoirs de base pour les injecter dans le primaire.

C'est pourquoi :

l'objet de cet amendement est de basculer un milliard et demi d'euros du programme 141 : « enseignement scolaire public du second degré » dans son action 1 : « enseignement en collège » au titre 2 pour les reverser vers le programme 140 : « enseignement scolaire public du premier degré »

dans son action 2 : « enseignement élémentaire » afin de verrouiller le triptyque lire, écrire compter pour que les professeurs de l'enseignement secondaire ne reviennent plus dessus.